



Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier ☎ 04 67 02 10 32
✉ syndicat@sudeducation34.org

Déclaration de SUD éducation Hérault à la FSSSCT-SD34 du 8 avril 2025

À l'heure où les risques psycho-sociaux, conséquences du néo-management public, se font fortement sentir dans nos établissements, le gouvernement fait le choix conscient et assumé de punir les malades puisque depuis le 1er mars, les agent·es en congé maladie subissent une baisse de 10 % de leur rémunération qui se cumule avec le jour de carence. C'est une attaque grave contre la santé des travailleurs et des travailleuses, c'est une remise en cause délibérée de la sécurité sociale.

Il n'y aurait pas d'argent pour assurer la santé et sécurité des agent·es et améliorer les conditions de travail comme la loi l'exige ; pourtant le Ministère trouve de l'argent pour financer des mesures empruntées directement aux programmes électoraux de l'extrême-droite : expérimentation sur l'uniforme, retour du SNU pour suivre la politique guerrière du gouvernement.

Toutes les statistiques fournies par le Ministère, notamment les bilans annuels des Accidents de service et Maladies professionnelles, mettent en lumière l'incurie de notre institution en matière de santé et sécurité au travail : comment se fait-il que les reconnaissances d'accidents de services et de maladies professionnelles liée aux Risques Psycho-Sociaux soient si faibles, alors même que l'enquête de la DARES est sans équivoque : les professions liées à l'enseignement sont exposées à plus de 65% aux Risques Psycho-Sociaux, contre moins de 50% dans le secteur privé. SUD éducation dénonce la double casquette de l'éducation nationale en matière de reconnaissance des accidents et maladies : l'employeur ne peut être à la fois juge et partie.

Nous nous inquiétons fortement de la mise en place expérimentale des PAS qui vont agrandir encore les zones d'intervention des personnels spécialisés (enseignant·es référent·es, coordinateur·trices de Pas, Aesh, personnels du médico-social) et ne vont pas apporter une réponse adéquate et suffisante aux besoins des élèves. La réponse à cette situation catastrophique n'est pas la mise en place d'un Nième dispositif poudre aux yeux mais bien l'embauche massive d'AESH et de personnel médico-social et la formation de tous les personnels pour être enfin à la hauteur de nos ambitions en termes d'inclusion scolaire. De même, la mesure qui consiste désormais à refuser le soutien des ULIS aux élèves notifiés IME relève d'un étiquetage d'un autre temps et ne présage rien de bon sur les conditions de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cette mesure est-elle annonciatrice d'un rétropédalage d'un Etat français, déjà très en retard sur les questions de l'inclusion - parfois de plusieurs dizaines d'années- par rapport à d'autres pays européens ?

Sud éducation tient aussi à alerter sur l'état du bâti scolaire et le retard pris pour répondre au changement climatique. Certains établissements sont de véritables passoires thermiques où les personnels et les usagers souffrent du froid et de la chaleur. Cet hiver, de nombreux signalement dans le RSST font encore état de températures sous lesquelles il est indécent de travailler ou d'étudier. Les collectivités territoriales refusent d'augmenter le chauffage et se basent sur des données biaisées au lieu d'entendre les plaintes des personnels sur le terrain. Nous demandons aux

services de l'EN d'engager des négociations afin de permettre à ses personnels de passer l'hiver prochain dans des conditions thermiques acceptables. Ceci est bien entendu insatisfaisant en matière d'écologie et nous appelons les collectivités à accélérer les plans de rénovation déjà en cours afin de réaliser des économies d'énergie sans mettre en danger la santé de nos collègues et élèves.

Nous alertons une fois encore sur la présence d'amiante dans un nombre considérable d'écoles et d'établissements dont l'ampleur nous apparaît de plus en plus manifestement tandis qu'avance l'enquête nationale menée par notre syndicat. Un plan global sur ces questions de sécurité environnementale s'impose.

Enfin, nous n'aurons ce cesse de revendiquer un réel accès au Registre Santé et Sécurité au Travail. Ce qui fera l'objet d'un nouvel avis au cours de cette séance.